

Les opérations militaires à but humanitaire. Rwanda. 1994.

Compte-rendu de la conférence du général Lafourcade, général de corps d'armée, commandant de l'opération Turquoise visant à mettre fin au génocide rwandais, président de l'association France Turquoise. Organisée par le Club du Millénaire dans le cadre des Masters Sécurité Défense & Stratégie et Analyses des Conflits & Construction de la paix, la conférence a été prononcée le lundi 7 novembre 2011 à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.

Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir. Mon rôle en tant que général, face à un certain nombre de contre-vérités, est de témoigner. Je sais ce qu'est l'opération Turquoise : je l'ai commandée. Il n'y a pas de sujet tabou, ce qui est intéressant est l'échange que nous pouvons avoir. L'opération Turquoise a eu lieu il y a dix-sept ans, cela peut vous paraître lointain. Dans une première partie, je vais retracer le déroulement de l'opération Turquoise. Je parlerai ensuite de la période qui a suivi l'opération et des polémiques actuelles.

Contexte géopolitique du Rwanda

Le Rwanda se trouve véritablement au cœur de l'Afrique. C'est un pays enclavé, dépourvu de voie d'accès terrestre ou maritime, il nous a donc fallu utiliser la voie aérienne. Le Rwanda ne se trouvait pas dans notre zone d'intérêt africaine, c'était une zone belge et anglo-saxonne. Nous sommes intervenus en 1974, à l'époque de Valéry Giscard d'Estaing. Le Rwanda occupe une superficie équivalente à deux départements français, soit 26 000 km². Il se trouve en altitude et le climat y est agréable, on le surnommait « la Suisse de l'Afrique ». L'économie y est essentiellement agricole (bovins, café...). Des ressources minières sont situées en République Démocratique du Congo (RDC), à l'Ouest, de l'autre côté du lac Kivu. Le Rwanda comptait à l'époque 8 millions d'habitants, soit une densité moyenne de 350 habitants par km². Les surfaces cultivables étant limitées (en moyenne 1,5 hectare par famille), les tensions pour l'accès aux terres sont fréquentes. On trouve deux « ethnies » principales : les Hutus, qui représentent 80 % de la population, et les Tutsis (15 %). Mais à l'époque où les colonisateurs belges arrivent, un certain mélange social existe entre ces deux groupes, qui parlent la même langue. Historiquement les Hutus sont sédentaires et cultivateurs, alors que les Tutsis sont arrivés plus tard et étaient éleveurs de troupeaux. L'ensemble de la population était en majorité catholique, avec des protestants. Le Rwanda n'a jamais été

occupé auparavant, il n'était pas concerné par l'esclavage, c'est un pays très autonome. Durant la colonisation, les Tutsis sont devenus la classe dominante.

Occupé par les Allemands à la fin du XIX^{ème} siècle, le Rwanda passe sous tutorat belge en 1918. L'administration belge s'appuie sur l'ethnie tutsi dominante qui dirige le pays. A l'instar des Britanniques, ils s'appuient sur les structures existantes. Administration, cadres, clergé étaient sous contrôle Tutsi. En 1950, au moment de l'évolution vers l'indépendance et la démocratisation, les Hutus ont pris le pouvoir. Au moment où l'indépendance est déclarée en 1962, les Hutus dirigent donc le pays et des exactions sont commises entre les communautés, ce qui conduit à l'exil important de Tutsis en Tanzanie et en Ouganda. En 1973 le général Juvénal Habyarimana mène un coup d'Etat et installe un régime « semi-démocratique ». Il organise des « élections » en 1983 où il est élu à une écrasante majorité. Les tensions sont fortes. En 1974, à la demande du Président Giscard d'Estaing, la France engage une coopération avec le Rwanda au grand dam des Belges. Nous y faisons de l'instruction, l'armée française est sollicitée pour faire de l'assistance technique et du soutien logistique. La France cherche alors à conditionner la coopération par une nécessité d'évolution démocratique du régime qui était pour le moins nécessaire, même si les régimes autoritaires étaient courant au moment de la décolonisation (et que la France en a soutenu). On assiste alors à plusieurs années de tensions entre les Tutsis restés à l'intérieur du Rwanda, les Hutus et les Tutsis partis en Ouganda. Le commandant Kagamé, formé à Westpoint aux Etats-Unis et qui a participé à la prise de pouvoir de Museveni en Ouganda (1986), organise le Front Patriotique Rwandais Tutsi (FPRT). Il s'agit d'un mouvement politique et armé, qui cherche à prendre le pouvoir au Rwanda pour protéger les Tutsis qu'il juge menacés.

En 1990, à l'époque de François Mitterrand, le FPRT de Kagamé engage une action depuis l'Ouganda, qui le soutient, pour prendre le contrôle de Kigali. Le Président Mitterrand répond à l'appel au secours du Président rwandais pour apporter une assistance militaire, logistique et de formation, mais la France n'est pas engagée dans les combats. Simultanément, Mitterrand lui impose d'évoluer vers plus de démocratie et de partage du pouvoir (NDLR : après le discours de La Baule de Mitterrand le 20 juin 1990, Habyarimana abandonne la présidence de son parti et accepte la création de partis politiques). Pendant trois ans on trouve entre 300 et 400 soldats français qui aident les forces armées Hutus à empêcher le FPRT de prendre Kigali. Les négociations entre les deux groupes se concluent par des accords entre les Hutus et les Tutsis de Kagamé. Ce

sont les accords d'Arusha (Tanzanie), conclus en 1993. Ils prévoyaient un partage du pouvoir, une fusion des deux armées (FPRT et Armée régulière rwandaise) et des accords politiques pour que tous les partis soient représentés. La France, pour montrer qu'elle n'avait pas d'intérêt à court ou moyen terme, ramène alors tous ses soldats en France. Elle ne laisse que 24 militaires à l'ambassade de France, ce qui nous est reproché aujourd'hui, alors qu'il s'agissait de gendarmes et d'officiers de liaison chargés du fonctionnement de l'ambassade.

Le 6 avril 1994, les accords entrant en vigueur, le FPRT envoie des troupes à Kigali en vue de la fusion des armées. Mais l'avion qui transporte le Président Habyarimana et son homologue du Burundi, Cyprien Ntaryamira est atteint par un missile au-dessus de Kigali qui les tue tous les deux. L'attentat déclenche le drame, compte tenu des tensions précédentes. Des Hutus en profitent pour exhumer des listes de ceux qui souhaitaient coopérer avec les Tutsis et massacrent 200 personnes. Les massacres augmenteront progressivement. Le génocide n'a pas eu lieu en huit jours, il y a d'abord eu des massacres, ce qui explique que la Communauté Internationale ait eu du mal à comprendre qu'elle avait affaire à un génocide. Il s'est échelonné dans le temps, ce qui n'empêche pas qu'il y ait eu au moins 800 000 morts. Dans le cadre des accords d'Arusha, une force de l'ONU de 2500 hommes avait été mise en place pour faire respecter les décisions. La MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda) se trouvait sous le commandement de Roméo Dallaire, général canadien, qui n'est pas intervenue pour stopper le génocide. Au contraire le Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé de retirer 2000 soldats alors la mort de huit belges. Aujourd'hui on peut dire que la responsabilité du génocide est celle de l'ONU : s'il y avait eu 2500 soldats et que le général les avait pris en main, il n'y aurait pas eu de génocide.

Pendant deux mois, la communauté internationale n'agit pas. Les massacres sont retransmis à la télévision. Les ONG étant parties, ce sont les journalistes qui ont sensibilisé l'opinion et ont amené les politiques à prendre conscience du problème. Alain Juppé, ministre des Affaires Étrangères de Balladur, est un des premiers à parler de génocide fin mai 1994. La France décide d'intervenir à la demande de Mitterrand (Juppé n'y était pas nécessairement favorable) : il considère que la France, « patrie des droits de l'homme », ne peut pas rester les bras croisés, même si nous sommes les plus mal placés pour intervenir puisque nous avons coopéré avec les Hutus auparavant. Le Conseil de Sécurité accepte alors de voter la résolution 929, donnant mandat à la France d'intervenir au Rwanda. La résolution confère plusieurs mandats : arrêter les

massacres, protéger les populations de manière impartiale, en employant la force si nécessaire, et pour une durée de 2 mois. C'est l'Opération Turquoise : la mission est vaste mais claire. L'usage de la force pour une mission humanitaire s'explique par le contexte : peu de temps auparavant, la mission humanitaire en Somalie s'est terminée avec des morts américains. Le Conseil de Sécurité a donc recours au chapitre 7 de la Charte des Nations Unies, justifiant l'usage de la force. Balladur avait imposé une durée de deux mois parce que le danger était de s'enliser et de laisser penser que la France voulait conquérir le Rwanda.

En juin 1994, lorsque nous sommes arrivés, un front séparait les Forces Armées Rwandaises et le FPRT. Il a fallu projeter en dix jours une force par voie aérienne : ce fut un véritable exploit logistique. Nous avons implanté le PC (Poste de Contrôle) de l'opération à Goma, au Zaïre. M. Balladur avait refusé que nous soyons au Rwanda parce qu'encore une fois, il ne voulait pas que la France soit accusée de vouloir se réimplanter. Au début de la mission, nous n'avions aucun renseignement puisqu'il n'y avait plus personne. Nous avons donc prudemment acheminé les hommes et le matériel. Notre souci principal était d'éviter le contact avec les FPRT, l'impartialité demandée par l'ONU imposait que nous n'entrions pas en relation avec eux ou il aurait pu nous être reproché de vouloir nous lier avec le pouvoir. Il fallait aussi éviter de soutenir les Forces Armées Rwandaises des Hutus, alors qu'ils nous avaient accueilli à bras ouverts, pensant que nous allions les aider. Il nous fallait principalement récupérer les gens menacés, les réfugiés, répondre aux appels au secours. La difficulté était ici d'intégrer les soldats à un dispositif politique. L'opération n'était pas compliquée militairement, parce qu'il n'y avait pas d'affrontements directs. Nous étions face à des armées de machettes, il n'y a pas eu de massacres à la mitrailleuse.

Nous avons pu assurer progressivement la sécurité sur les grands axes en démantelant les barrages. On nous a reproché de ne pas être allés assez vite mais nous ne pouvions pas faire autrement. Le 7 juillet, nous avons progressé jusqu'à la ligne de front et nous sommes tombés sur le FPRT. Nous voulions aller récupérer 700 orphelins menacés par les génocidaires. Nous avons eu alors un accrochage avec le FPRT. Notre bonne foi a été à l'époque reconnue, tout le monde a bien vu que nous n'étions pas là pour reconquérir le Rwanda. Nous avons finalement réussi à créer une zone de sécurité au Sud du Rwanda. La majorité de la population fuyait devant l'avancée du FPRT vers l'Est du Rwanda. Il fallait donc une zone internationale avec un mandat de l'ONU pour que les ONG puissent revenir travailler. Au Nord de cette zone, le FPRT a continué son avancée et les

Forces Armées Rwandaises n'avaient plus les moyens de résister, l'armée du FPRT étant nettement supérieure, formée et disciplinée. Une partie de la population est partie vers Goma pour se mettre à l'abri au Zaïre. Mais ces personnes ont été atteintes par le choléra et ce fut un drame humanitaire. Nous avons été, depuis notre PC, aux premières loges de la situation. J'ai du donner l'ordre à mes soldats de ramasser les morts pour éviter que l'épidémie ne se propage encore. Certains sont restés traumatisés psychologiquement. Pour moi il est donc intolérable d'accuser ces soldats de complicité de génocide.

Le 17 juillet, le FPRT prend le pouvoir à Kigali. Nous stabilisons la zone de sécurité et les ONG sont revenues grâce à la présence de l'armée. Nous avons fixé 4 millions de personnes, qui sont restées au lieu de partir au Zaïre. Il s'agit probablement de la réussite essentielle de l'opération : si elles étaient allées au Zaïre, cela aurait conduit à un drame humanitaire inouï parce qu'il n'était pas possible de les accueillir. Nous avons un certain nombre d'armes parce que le FPRT avait annoncé qu'il attaquerait les Français, donc nous avons pris les moyens de nous défendre. Dans nos contacts avec la population, il était très difficile de faire la distinction entre les génocidaires et les victimes. Il était donc très compliqué de remettre en place les infrastructures en s'appuyant sur l'administration, ce qui est pourtant essentiel après une opération de ce type. La Croix Rouge est la seule organisation qui était restée au moment où nous sommes arrivés. Nous étions en outre très bien équipés en termes de santé, nous avons déployé un hôpital de campagne qui avait permis de soigner un grand nombre de gens. La France a donné 700 tonnes de vivres dans les premiers jours d'urgence.

L'action humanitaire de Turquoise a été bien organisée. Auparavant, j'avais discuté avec M. Kouchner du rapport entre les humanitaires et les militaires. Les humanitaires n'aiment généralement pas côtoyer les militaires. Nous avons créé un poste de commandement spécifique à Goma, pour coordonner les renseignements et les informations que nous avons et les regrouper dans une cellule pour les transmettre aux humanitaires qui le souhaitaient. Nous ne prenions pas les humanitaires sous notre coupe : nous les avons informés et nous avons assuré leur sécurité. Nous avons surtout arrêté l'exode des populations, ce qui a été notre grande satisfaction. A l'époque, l'action de la France a été saluée par l'ensemble de la communauté internationale, ce qui a tendance à être oublié aujourd'hui.

Après l'opération Turquoise

Les soldats avaient l'impression d'avoir rempli une mission au profit de l'humanité. Lorsque nous sommes partis, le FPRT de Paul Kagame a pris le pouvoir à Kigali et organisé son régime. La Communauté Internationale a créé le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Mais la difficulté a été qu'il a été saisi pour punir les génocidaires Hutus. Or, il n'y a pas eu d'enquête sur les deux présidents assassinés ni sur les exactions qui ont pu être commises par les Tutsis. En 1995, quelques critiques commencent à être soulevées dans les journaux. Pour couper court à toute discussion sur la politique de la France par rapport au régime Hutu, une mission d'information parlementaire est confiée en 1998 à M. Paul Quilès, qui a accès à tous les documents (y compris les documents secret défense). La France avait soutenu un Président pas très recommandable, mais elle n'était pas seule. La mission conclut qu'il n'y a pas de faute grave de la politique française au Rwanda. La principale remarque du rapport est que le Parlement devrait être davantage consulté quand des décisions d'intervention sont prises au niveau de la Présidence de la République, même s'il faut intervenir en urgence. M. Sarkozy l'a fait, désormais au bout de deux mois d'intervention, il faut soumettre l'intervention au Parlement. Selon le rapport de la mission, l'armée a fait honneur à notre pays (NDLR : dans le texte : « *L'Armée française quant à elle, sollicitée et engagée par les autorités politiques du pays dans toutes sortes de missions allant de la mise en sécurité armée de sites, de villes et de régions, aux actions humanitaires les plus difficiles, a assumé ces missions et responsabilités avec honneur et efficacité.* » <http://www.assemblee-nationale.fr/11/dossiers/rwanda/telechar/r1271.pdf>).

Entre 1996 et 2002, l'Ouganda et le Rwanda sont intervenus au Zaïre, devenu RDC, pour de multiples raisons, notamment la présence de camps de réfugiés Hutus qui faisaient craindre une contre-attaque. Ils ont également aidé à la mise en place de Désiré Kabila. Des massacres importants ont été commis, ils sont mentionnés dans les rapports de l'ONU. En 2005, des citoyens rwandais ont porté plainte au Tribunal de l'Armée de Paris contre les soldats de l'opération Turquoise. Ils les ont accusés de viols, d'avoir jeté des gens depuis des hélicoptères, d'assassinats. Ces plaintes sont encore instruites et nous demandons qu'elles soient rapidement bouclées. Nous savons que leur dossier n'est pas très solide. Mais les plaintes ont été qualifiées de complicité de génocide et crime contre l'humanité. A la suite de ces plaintes j'ai donc créé France Turquoise dans le but de défendre mes soldats s'ils sont traînés en justice, notamment financièrement, et pour

rétablir la vérité de ce que nous avons vécu et de ce que nous avons fait. En 2006, les familles des pilotes de l'avion qui a été abattu par des missiles (qui étaient des soldats de l'armée de l'air française en disponibilité) ont porté plainte pour savoir ce qui s'était passé. Le juge Bruguière a conclu que les coupables étaient des proches de Kagamé. Celui-ci a donc rompu ses relations diplomatiques avec la France, alors que des mandats d'arrêts contre ses proches étaient délivrés. En 2010 trois nouvelles plaintes pour viol sont déposées contre les soldats de Turquoise. Les témoignages sont contradictoires, mais les plaintes sont requalifiées en tant que complicité de génocide et crimes contre l'humanité. Ce n'est pas dans la culture de l'armée française de violer, alors qu'il s'agit de la méthode de fonctionnement dans la région des Grands lacs. Ce n'est pas la nôtre. Ces accusations sont inacceptables.

En octobre 2010 un rapport officiel de l'ONU accuse le Rwanda d'être responsable du massacre de 4 millions de personnes en RDC entre 1996 et 2002. Le terme de génocide est prononcé. En 2010 les relations diplomatiques reprennent entre Sarkozy et Kagamé. Nous n'y sommes pas opposés, il faut que les Etats se parlent, mais les accusations contre nous perdurent. Au moment du rapport Bruguière, le Rwanda a initié une commission d'enquête dans le but de prouver la culpabilité de la France. Une liste de responsables politiques et militaires de l'époque (dont moi) est sortie et la commission a proposé la délivrance de mandats d'arrêts internationaux contre nous. Il faut s'en remettre à la justice internationale pour trier le vrai et le faux. En octobre 2011 un ancien procureur du Rwanda proche de Kagamé, qui a quitté le Rwanda, l'a accusé d'être responsable des massacres. Son ancien bras droit a déclaré qu'il était l'auteur de l'attentat qui avait déclenché tout le génocide.

Pour conclure, je dirai que le génocide est une réalité indiscutable. Les responsables doivent être punis par le TPIR. Je ne crois pas qu'il y ait eu planification du génocide, à la lumière de ce que j'ai vu et des conclusions du TPIR. Le génocide s'est mis en œuvre progressivement après l'attentat. Petit à petit, le gouvernement provisoire s'est laissé embrayer dans la haine et le génocide, en particulier avec une radio, la radio des Mille Collines, qui appelait au massacre et au génocide. Cette station radio a été dévastatrice, je regrette de ne pas avoir réglé ce problème mieux que nous ne l'avons fait. Nous avons imaginé une infiltration afin de supprimer le poste d'émission mais le Président de la République a refusé parce qu'il avait peur que nous donnions l'air de trop rentrer au Rwanda. Nous avons donc brouillé les émissions à l'aide de stations de

brouillage, mais elles sont arrivées au bout de plusieurs jours et nous avons perdu beaucoup de temps. Comme le dit M. Védrine, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour régler le problème, grâce aux accords d'Ashura, mais ça nous a « sauté à la figure » avec l'attentat. Kagamé, au moment de sa progression vers Goma, a toujours refusé tous les cessez-le-feu. Aujourd'hui, le régime de Kigali, est suspecté et accusé de dérives totalitaires. De plus en plus de gens le déclarent. Beaucoup de pays lui retirent leur soutien : même les Américains prennent leur distance, les Belges, les Britanniques ont refusé de le recevoir. Les ONG soulignent les restrictions aux libertés. C'est un régime autoritaire, voire une dictature.

J'attends qu'une commission établisse la réalité sur tout ce qui s'est passé au Rwanda. Le régime de Kigali instrumentalise les faits : tant qu'il accuse les autres, personne n'ose se mêler de ses affaires. On ne peut plus laisser cette fausse vérité en l'état, je suis convaincu qu'il n'y aura pas de paix dans ce pays si la justice ne s'exerce pas pour tous. Les Hutus sont mis au ban de la communauté internationale, les Tutsis dominant. Tant que l'impression dominante sera qu'une communauté est frappée et l'autre n'est pas punie, il n'y aura pas de paix au Rwanda.

Questions

- Vous avez parlé de Bisesero. Vous devez connaître le témoignage de l'adjudant-chef du GIGN, Thierry Prunghaud, qui affirme que lorsqu'il est arrivé fin juin 1994, on lui a remis un briefing dans lequel on expliquait que les Tutsis commettaient un génocide sur les Hutus. Comment l'expliquez-vous ?

Au tout début, il y a eu une incompréhension. Mais très rapidement tout le monde a été mis au courant. Nous avons un problème d'information parce qu'il était difficile d'aller faire du repérage et que les unités avaient peur de laisser leurs hommes prendre des risques inutilement. Malheureusement, pendant 2 jours, les massacres ont continué. Prunghaud est un gendarme qui a été intégré dans les formes spéciales. C'est un homme respectable. Je ne sais pas ce qu'il s'est réellement passé, mais il a affirmé avoir désobéi aux ordres de sa hiérarchie.

- Comment jugez-vous le retour de votre hiérarchie après la fin de l'opération Turquoise ?

Tous les hommes politiques responsables à l'époque affirment qu'en aucun cas l'armée française n'a participé au génocide. Nous aimerions que le Président de la République le dise également. Un général, en cas d'erreur, doit être sanctionné et relevé. A partir du moment où tout le monde déclare qu'il ne s'est rien passé, nous aimerions que le Président de la République dénonce ces accusations. A l'occasion de la reprise des relations diplomatiques, le Général De Gaulle serait arrivé à l'aéroport en disant « Peuple rwandais me voici, mais avant de se réconcilier, la France et l'armée française ne sont pas responsables. » Je regrette que notre Président de la République ne le dise pas. Mais il a sûrement ses raisons.

- Tout d'abord, trois remarques : vous omettez de parler de l'opération Amaryllis (NDLR : opération d'évacuation de ressortissants français qui n'aurait pas impliqué l'évacuation de Rwandais alors même qu'ils travaillaient dans les services de l'Ambassade de France), ce n'était pas de la petite assistance militaire. Lorsque vous dites que le génocide n'était pas prémédité, c'est contradictoire, puisque c'est dans la définition même de génocide. On trouve dans les commandements le terme de "cafards" pour désigner les Tutsis, et dans les enregistrements de la radio des Mille Collines. Enfin, troisième point : si la communauté internationale est la seule responsable, pourquoi la France a voté la réduction des militaires présents ? Et pourquoi a-t-on mis autant de temps pour lancer l'opération, alors que la projection des forces françaises au Gabon pouvaient aller en une

journée à Kigali ou à Goma ?

Ce n'était logiquement pas à la France d'intervenir alors qu'elle avait été partie prenante dans le conflit. Mais aucun pays n'a accepté d'intervenir pour arrêter le génocide. On attaque la France mais pourquoi pas les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, qui n'y sont pas allés du tout ? La France a pris un délai parce que nous attendions de voir qui voudrait y aller. Cela a pris deux mois et ensuite il a fallu nous entourer de garanties pour éviter de reproduire ce qui s'était passé en Somalie quelques années auparavant. En ce qui concerne la décision de retrait de l'ONU, je ne comprends pas pourquoi la France n'a pas mis son veto. Et surtout je ne comprends pas pourquoi les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont initié ce retrait, qui a laissé le champ libre aux génocidaires. Autour du terme de génocide, après les millions de dossiers d'instruction au TPIR, personne n'est arrivé à démontrer la planification. Le régime aurait les moyens de la démontrer et aurait intérêt à le faire. Mais personne n'a rien trouvé pour l'affirmer.

- Je suis choqué des contradictions sur le terme de génocide. Que dites-vous des technologies de guerre révolutionnaire auxquelles l'armée française a formé les armées en Afrique, et notamment au Rwanda ?

Je suis dans le vécu, pas dans l'idéologie. Je dis qu'il y a eu génocide, mais j'attends les preuves de la planification.

- Quelles ont été les motivations de la France à agir au Rwanda alors qu'à la même période elle n'est pas intervenue en ex-Yougoslavie et en Bosnie ?

Nous exécutons les ordres que nous donne le gouvernement. Pourquoi ne va-t-on pas en Syrie en ce moment ? C'est un débat politique, mais si on nous dit d'y aller, nous irons. C'est un problème plus compliqué que mon témoignage sur le Rwanda.

- Vous soulignez la proximité entre les militaires et les humanitaires. Ne craignez-vous pas un risque de confusion, qui pourrait même menacer la sécurité des humanitaires par rapport à la manière dont les populations locales les perçoivent ?

C'est un vrai débat. Les militaires n'ont pas à faire de l'humanitaire. Il y a eu des confusions en Somalie, les humanitaires nous ont reproché d'avoir des postes de secours. Mais la question est compliquée. Il faut des informations pour que les humanitaires puissent aller aux endroits où il y a

à faire. Mais les humanitaires cherchent souvent des « coups » médiatiques, comme MSF au Biafra, parce qu'ils cherchent à obtenir des fonds. L'armée doit coordonner, elle intervient en urgence mais dispose des moyens performants en attendant que les humanitaires s'installent. Il faut que l'armée sécurise les humanitaires. La coordination et le respect mutuel sont indispensables entre militaires et humanitaires.

- Je voulais apporter un certain nombre de précisions. Je suis Rwandais, j'y suis né. En 1994, j'étais à Kigali, voisin du présumé cerveau du génocide, Bagosora. J'appartiens aux deux ethnies, je suis de père Hutu et de mère Tutsi. J'ai été chercher les gens que je jugeais responsable de ces drames, j'ai fait des témoignages. Je suis devenu consultant et expert du TPIR. J'ai été un grand détracteur de l'opération Turquoise : la France n'avait pas à intervenir, compte tenu de son passé suspect. Mais au fur et à mesure de mes recherches, j'ai compris ce qu'avait réellement fait l'opération Turquoise. Pour Bisesero je peux témoigner, j'ai vu le mépris que vous affichiez face aux membres du gouvernement rwandais. Les gens de l'opération Turquoise n'étaient pas tendres avec le pouvoir local. Je peux aussi affirmer que les miliciens se sont plaints à la radio des Mille Collines contre les Français, considérés comme des ennemis et qu'il a fallu les calmer. Avec l'accusation de complicité de génocide, nous sommes entrés dans la matière politique.

Vous avez oublié une autre réussite, c'est celle du juge Merelles en Espagne qui poursuit quarante militaires proches de Kagamé (qui, lui, ne peut être poursuivi pour cause d'immunité présidentielle), parmi lesquels se trouvent onze généraux. Sur Bisesero, au moment où vous vous apprêtiez à aller au Rwanda, le gouvernement génocidaire a ordonné le nettoyage des hauteurs de Bisesero. L'armée française a dû être piégée, d'où l'intervention de Thierry Prunnaud. Jusqu'en 1998, je pensais que les Hutus avaient descendu cet avion dans le but de nous faire exterminer. J'ai appris à Kigali, de la bouche des soldats du FPR, que c'était Kagamé qui avait ordonné l'attentat de cet avion. J'ai donc pris mes distances avec le régime. La personne qui a descendu cet avion est le bras qui a enclenché le génocide.

D'où l'importance d'une enquête de l'ONU sur cette question.

- La vérité que vous énoncez est la vôtre. Vous vous refusez à vous inscrire dans des considérations géopolitiques. Il n'est pourtant pas innocent que l'opération commence par le Kivu où se trouvent justement les ressources rwandaises. On ne peut pas expliquer cette opération sans le passé

colonial de la France.

La réalité politique de cette intervention était un mandat de deux mois, qui coupait cours à toute velléité de réimplantation dans la région.

- Je souhaiterais confirmer l'aspect humanitaire de l'opération Turquoise. Je suis réfugiée rwandaise et cela fait mal au cœur d'entendre les débats qui se rapportent à cette période. On oublie l'aspect humanitaire. J'étais prise entre les miliciens et le FPR, comme la majorité silencieuse des Rwandais. Vous pouvez être fiers de votre pays et de l'opération Turquoise.